

TAVELURE

Risques météorologiques d'infection :

Pour la station météo de STJ (1720 Ch Principal) : La pluie a débuté samedi 29 avril vers 15h. À 6h ce matin, mercredi 3 mai, il n'y a pas encore séchage. Nous sommes à une période de mouillure de 68h, à une T° moy de l'ordre de 8.4°C ==> RI Grave. La pluie cumulée est de 64mm.

Pour toutes les autres stations météo de la région : Contrairement au poste de STJ, une nouvelle infection a commencé avec le début de la pluie d'hier, mardi 2 mai, entre 10h30 et midi. Ce matin à 6h, il n'y a toujours pas séchage... Amenant une période de mouillure de 11h30-12h à une T° moy de l'ordre de 8.6°C ==> RI Miminal (pour les stations de Oka Ste-Sophie et St-Benoit Mirabel) notez que pour ces 2 stations, le RI Léger est attendu pour 9h ce matin... et le RI Aucun (pour les stations d'Oka, STJ640 et STJ Montée du village)... Mais le RI Léger est prévu pour 9-10h ce matin. Les cumuls de pluie par station :

OKA	5.7 mm
St-Benoit (Mirabel)	5.6 mm
Oka Ste-Sophie	4.4 mm
STJ Montée du village	4.0 mm
STJ 640	3.6 mm

Aux bulletins météo, de la pluie (près de 11mm) ainsi que des rafales de 50 km/h sont au rendez-vous aujourd'hui ! Pour l'ensemble de la région, la fin du RI est prévu pour demain en AM, jeudi le 4 mai...

Développement foliaire : La croissance foliaire est quelque peu au ralenti... Sur la parcelle de référence, aucun développement foliaire n'a été noté dans la journée de mardi 2 mai (lectures à ±6h et à ±16h). Puis, entre mardi fin pm et ce matin (mercredi 3 mai) ±5h30, 20% des inflorescences ont pris 1 nouvelle feuille.

Maturité des ascospores : À ce moment-ci de l'année, elles sont matures et prêtes à éjecter et nous créer une belle infection !

ANALYSE

Peu importe la stratégie que vous adopterez, attention aux rafales de vents prévus dans la journée d'aujourd'hui. Si les rafales de 50km/h se concrétisent, il est peu probable de traiter dans ces conditions de façon efficace...

Pour les vergers où il n'y a pas eu séchage depuis le début de la pluie de samedi 29 avril PM (secteur STJ) :

Vous avez traité lundi 1^{er} mai en fin PM début de soirée OU mardi 2 mai en AM avec un fongicide de contact (Kumulus – soufre- / Captan / Manzate) :

- Dans la situation où vous avez utilisé un fongicide à base de soufre : Vous êtes protégés jusqu'à concurrence d'un lessivage ou d'un développement foliaire. Notez que le lessivage est prévu pour les prochaines heures vers 10-11h ce matin (vérifiez bien vos pluviomètres!). Puisque la période de mouillure doit se poursuivre, le RI Léger serait atteint demain jeudi 4 mai en matinée. Vous avez 2 possibilités 1) Réaliser un B2K de potassium pendant que les conditions sont propices à sa pleine efficacité (HR élevée / Présence d'eau libre sur feuillage) ce soir après le coucher de soleil (passé ±20h) sachant que les éjections de nuit ne comptent pas à ce moment-ci de l'année OU 2) Réaliser un fongicide de contact au plus tard avant l'atteinte du RI Léger, idéalement ce soir après le coucher du soleil. ** Attention aux rafales de vents, assurez-vous d'intervenir dans une fenêtre où vous atteindrez votre cible !!! **
- Dans la situation où vous avez utilisé un fongicide conventionnel (Captan / Manzate...) : Vous êtes protégés jusqu'à concurrence d'un lessivage ou d'un développement foliaire.

Pour les vergers où le RI débute avec la pluie d'hier, mardi 2 mai (secteurs AUTRES que STJ = St-Benoit Mirabel, STJ 640, STJ Montée du village, Oka, Oka Ste-Sophie) : Les cas de figures s'apparentent à ceux décrits plus haut...

Vous avez traité lundi 1^{er} mai en fin PM début de soirée OU mardi 2 mai en AM avec un fongicide de contact (Kumulus – soufre- / Captan / Manzate ...) :

- Vous avez traité avec un Kumulus (soufre) : le lessivage du soufre (10mm de cumul durant les primaires) est attendu pour 10h-11h ce matin. Ainsi, le RL Léger est prévu pour demain matin jeudi 4 mai. Dans cette situation, en dehors des rafales de vents, vous avez 2 options : 1) Réaliser un B2K après le coucher du soleil si les conditions sont présentes pour la pleine efficacité, 2) Réaliser un fongicide de contact avant l'atteinte du RI Léger.
- Vous avez traité avec un fongicide conventionnel (Captan / Manzate...) : Vous êtes protégés jusqu'à concurrence d'un lessivage ou d'un développement foliaire.

Note pour les entreprises conventionnelles... Nous vous rappelons que le Manzate, Dithane, Penncozeb ne peuvent être utilisés à outrance avec les restrictions en cours... N'oubliez pas que pour ces produits :

- ➔ Le nombre max d'application est de 4 Tts par saison
- ➔ L'intervalle entre 2 applications est de 7 jours